

La Municipalité de Péry-La Heutte

met au concours, pour le mois d'août 2022 une place

d'apprenti(e) employé(e) de commerce,

au sein de l'administration communale, située à Péry (durée de l'apprentissage : 3 ans, éventuellement formation 2+1).

Date d'entrée : août 2022

Durée : 3 ans

Le métier : au sein d'une petite équipe, vous apprendrez à réaliser des tâches variées qui vous feront découvrir plusieurs services d'une administration municipale. La formation avec maturité intégrée est possible.

Exigences : Intérêt marqué pour le domaine administratif, bonne maîtrise du français oral et écrit, aisance avec les outils informatiques, aisance dans les contacts humains, capacité d'organisation, consciencieux(se).

Intéressé(e) : N'hésitez pas à nous transmettre votre dossier de postulation (lettre de motivation manuscrite, curriculum vitae, 2 derniers bulletins scolaires) jusqu'au 22 octobre 2021 à l'adresse ci-dessous.

Conseil municipal, Grand'Rue 54, 2603 Péry, avec la mention postulation « employé(e) de commerce ». Possibilité d'envoi à l'adresse électronique commune@pery-laheutte.ch.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés auprès du secrétariat municipal au tél. 032 485 01 50 ou par courriel à l'adresse suivante : commune@pery-laheutte.ch.